

# COMMUNIQUÉ

Paris, le 20/01/2022

●  
L'impact social de l'écologie :  
Comment faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale ?



**Pierre Blavier**

**Thierry Pech**

**Marine Braud**

## **2<sup>ème</sup> séance du Comité de pilotage**

Jeudi 20 janvier 2022 de 14h |17h30

**Nicolas Duvoux**, président du Comité scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (**CNLE**), et rapporteur du groupe de travail « *L'impact social de l'écologie : Comment faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale ?* » a introduit et animé la 2<sup>ème</sup> séance du Comité de pilotage intitulée *Des Gilets jaunes à la Convention citoyenne pour le climat*. La réunion a eu lieu en visioconférence, jeudi 20 janvier 2022 de 14h à 17h30.

Lors de cette seconde audition, a été retracé le cheminement à la fois social, politique et institutionnel qui a mené la France au déclenchement du mouvement des gilets jaunes, jusqu'au lancement, par le Président de la République, d'une convention citoyenne pour le climat. Cette convention constitue une expérimentation démocratique et sociale riche d'enseignements et de propositions, dont certaines ont été transcrites dans la loi. Il s'agit d'une expérience assez novatrice qui a donné lieu à de nombreux débats passionnés dans la sphère publique et politique. Pour traiter de ces enjeux et revenir sur la question sociale que le mouvement des gilets jaunes a révélée, voire renouvelée et comprendre les modalités d'articulation des questions écologiques et sociales, trois experts sont intervenus lors de cette séance.

**Pierre Blavier**, sociologue et chercheur au CNRS- Clersé à l'Université de Lille a présenté l'enquête qu'il a menée dans la lignée des recherches en ethno comptabilité, c'est-à-dire au plus près du terrain pour comprendre les ressorts sociologiques de cette action collective conduite par les Gilets jaunes. Cette enquête a la particularité de s'intéresser de manière très fine au budget des ménages, à la gestion de leur argent et à la signification sociale de l'usage de leurs ressources disponibles. En cela, il s'agit d'une étude très approfondie permettant d'éclairer finement les modes et conditions de vie (pratiques de consommation, déplacements, emplois) de personnes ayant participé au mouvement des gilets jaunes. Les résultats de cette étude sont publiés dans un ouvrage publié en 2021 intitulé *Gilets jaunes : la révolte des budgets contraints*.

**Thierry Pech**, ancien président du comité de gouvernance de la Convention citoyenne pour le climat, et directeur général de la Fondation Terra Nova, à la suite de cette première présentation, a exposé la convention citoyenne pour le climat et ses enjeux, une des réponses apportées par le pouvoir politique à cette interpellation sociale majeure des Gilets jaunes. Il a tiré de cette expérience un ouvrage d'analyses et de témoignages intitulé *Le parlement des citoyens - La convention citoyenne pour le climat*, publié en 2021.

Est intervenue à l'issue de cette deuxième présentation, **Marine Braud**, ancienne conseillère en charge de la société civile et de la Convention citoyenne pour le climat auprès de Barbara Pompili, ministre de la transition écologique et d'Elisabeth Borne ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Marine Braud a suivi l'élaboration de la convention jusqu'à sa transcription dans la législation.

Des échanges fructueux avec les membres ont eu lieu tout au long de cette séance.

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) prévoit dans son programme de travail d'engager des travaux visant à appréhender les retombées et enjeux sociaux associés à la transition écologique. Ce projet est mené en collaboration avec divers experts, organismes extérieurs et les personnes concernées par les situations précaires. Il devrait aboutir à la remise d'un rapport dans le courant 2023. Un comité de pilotage appuie cette démarche qui s'intéresse à l'articulation des dimensions sociales et écologiques ainsi qu'au contenu des politiques publiques et aux modes de gouvernement de cette mutation sociale majeure. Ces auditions constituent un préalable à un travail préparatoire à la définition des axes du rapport.



**Retrouvez nous sur le site du CNLE :** [www.cnle.gouv.fr](http://www.cnle.gouv.fr)  
**Courriel :** [dgcs-secr-cnle@social.gouv.fr](mailto:dgcs-secr-cnle@social.gouv.fr)

**Contact :**

Ministère des Solidarités et de la santé  
DGCS - CNLE - 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

